

Sus au capricorne asiatique

Fribourg ► Fribourg élargit les zones de lutte et de coupes phytosanitaires pour combattre le capricorne asiatique. Les mesures constituent une réponse aux analyses génétiques de l'individu femelle vivant découvert en octobre 2024 à Marly et de ses 26 œufs qui ont été fécondés.

L'insecte exotique nuisible, tout comme les œufs trouvés quatre jours plus tard, est «très probablement» un descendant de la population détectée en 2014, a révélé hier à Marly le Service des forêts et de la nature (SFN). Par conséquent, la zone tampon, de laquelle aucun déchet végétal ne doit sortir, sera étendue pour englober les deux anciens foyers d'infestation.

ATS

Le don d'ovules devrait être autorisé

Famille ► Après le don de sperme, le Conseil fédéral veut légaliser une nouvelle pratique pour la procréation assistée en Suisse.

Le don d'ovules devrait être autorisé en Suisse aussi bien pour les couples mariés que non mariés. Le Conseil fédéral a présenté jeudi les grandes lignes visant à légaliser cette pratique.

Actuellement, les couples mariés peuvent avoir recours au don de sperme en Suisse, mais pas au don d'ovules. Depuis l'introduction de la procréation médicalement assistée (PMA) en 2001, il y a eu beaucoup de changements, a rappelé la ministre de la Santé Elisabeth Baume-Schneider devant les

médias. Dans la société, mais aussi dans la médecine. Les modèles de famille ont évolué et cela demande des réponses.

Le projet répond à une demande du parlement. Le Conseil fédéral propose même d'aller plus loin en autorisant également les couples non mariés à avoir accès au don de sperme et d'ovules. Lorsque la loi a été élaborée, le mariage était considéré comme un gage de stabilité. Mais aujourd'hui, des couples non mariés élèvent leurs enfants en toute stabilité, a avancé Mme Baume-Schneider.

Le projet veut également éliminer une inégalité de traitement entre les hommes et les femmes en cas d'infertilité. Le don de sperme est autorisé si

l'homme a des problèmes de fertilité, mais il n'y a pas de solution en cas d'infertilité de la femme, a souligné la Jurassienne. Il est donc nécessaire d'adapter la loi aux réalités actuelles.

La protection des donneuses et le bien de l'enfant sont les priorités du Conseil fédéral. L'enfant doit pouvoir connaître ses parents biologiques. Comme c'est le cas pour les donneurs de sperme, un registre devra être créé pour les donneuses d'ovules.

Par ailleurs, le Conseil fédéral veut s'assurer que les femmes ne donnent pas leurs ovules pour des raisons financières. Les rémunérations seront interdites. Cette protection ne peut pas être

ATS

CREDIT SUISSE

EXIGENCES REPRISES

Après la débâcle de Credit Suisse, la réglementation pour les grandes banques doit être adaptée et la Finma doit pouvoir mieux s'imposer. Le Conseil fédéral reprend plusieurs exigences de la commission d'enquête parlementaire (CEP). ATS

ARMEMENT

RUAG SE RÉORGANISE

L'entreprise d'armement Ruag MRO, propriété de la Confédération, se dote d'une nouvelle structure organisationnelle dès le 1^{er} avril. Des suppressions de postes pourraient en résulter. Un nouveau secteur Corporate Services est créé. ATS

La Suisse mettra fin au financement des programmes de développement en Albanie, au Bangladesh et en Zambie et retire sa contribution à des organisations internationales, dont Onusida

Les coupes se précisent

SOPHIE DUPONT AVEC ATS

Coopération ► Après la décision du parlement de couper dans la coopération internationale, le Conseil fédéral a annoncé mercredi quels seraient les domaines où des financements disparaîtront. La Suisse mettra un terme d'ici à fin 2028 aux programmes de développement en Albanie, au Bangladesh et en Zambie. En matière de coopération économique, une réduction des activités en Azerbaïdjan a été décidée. En ce qui concerne la coopération multilatérale, la Suisse ne versera plus dès cette année de contributions à trois organisations internationales: le Partenariat mondial pour l'éducation, Onusida et l'Unesco.

Pour rappel, le parlement a avalisé en décembre une coupe de 110 millions de francs dans le budget 2025 de la coopération et une autre de 321 millions de francs dans le plan financier 2026-2028 pour les activités de la coopération au développement bilatérale et multilatérale. Des coupes supplémentaires auront lieu entre 2025 et 2028 dans les programmes par pays et les programmes thématiques ainsi qu'au niveau des organisations. Les contributions de base (hors programmes) aux organisations non gouvernementales suisses seront elles réduites de 7,5 millions de francs.

Le gouvernement s'est voulu rassurant. «Il sera tout de même possible de maintenir dans une large mesure les effets attendus de la coopération internationale», indique-t-il dans son communiqué. Pour les ONG, c'est un leurre. «Nul ne peut faire aussi bien avec moins», a réagi Alliance Sud.

Crise climatique

La principale faitière des œuvres d'entraide suisses souligne que les besoins au Bangladesh et en Zambie sont importants. Les deux pays sont particulièrement concernés par la crise climatique. Au Bangladesh, elle se caractérise par des tempêtes



Le Conseil fédéral a décidé que la Suisse cessera dès cette année de verser sa contribution à l'Unesco. KEYSTONE

et une élévation du niveau de la mer; en Zambie par un débit des rivières qui diminue, menaçant la production d'électricité. «Le Bangladesh connaît une situation d'insécurité politique qui affecte l'industrie textile, centrale pour le pays», écrit Al-

«Nul ne peut faire aussi bien avec moins»

Alliance Sud

liance Sud. Quant à la Zambie, elle est confrontée à une crise de la dette, causée entre autre par l'évasion fiscale des géants du négoce des matières premières, relève encore la faitière.

Les coupes dans les organisations internationales in-

quiètent également. La lutte contre le sida sera touchée, avec la suspension de la contribution de la Suisse à Onusida, le programme commun des Nations unies sur le VIH. «Le sida reste l'une des principales causes de mortalité en Afrique et près

d'un cinquième des patients et patientes en Afrique qui sont atteints du VIH ne reçoivent toujours pas les médicaments qui pourraient les sauver», alerte Alliance Sud. Quant aux coupes transversales prévues dans le financement des ONG (7,5 millions de francs), elles auront pour conséquences «que des familles paysannes n'auront pas d'approvisionnement en eau sûr pour lutter contre la crise climatique, que les jeunes n'auront pas de place de formation et que davantage d'enfants se couchent le ventre vide».

Paix sociale

L'organisation Helvetas est touchée. Deux de ses programmes en Albanie sont actuellement financés par la DDC pour un total de 17 millions de francs. Un de ses projets, axé sur la formation professionnelle des jeunes, devait se terminer cette année. Sans les fonds de la Confédération, il sera difficile pour Helvetas de lancer de nouveaux programmes dans ce domaine, dans un pays où le chômage des jeunes est important.

Le deuxième projet concerne la promotion de la démocratie, avec un renforcement des autorités locales. «Ces programmes contribuent à la paix sociale et à la stabilité de la région. Y mettre fin a un impact non seulement sur la population mais aussi sur la réputation de la Suisse sur place», souligne Matthias Herr, directeur régional pour l'Europe de l'Est.

Au Bangladesh, Helvetas est active avec d'autres ONG suisses dans un programme d'adaptation au réchauffement climatique, cofinancé à environ 50% par la DDC, qui devait initialement durer dix ans. «Nous espérons qu'il pourra continuer avec d'autres financements. Mais cela reste incertain car les contributions d'autres pays, comme l'Allemagne ou les Pays-Bas, sont également sous pression», relève Jürg Merz, coordinateur de programmes pour l'organisation d'aide au développement. I